



Investissements
Ontario



INVESTISSEMENTS ONTARIO RAPPORT ANNUEL

2024-2025

30 JUILLET 2025

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	3
À PROPOS D'INVESTISSEMENTS ONTARIO	4
RÉALISATIONS STRATÉGIQUES EN 2024-2025	8
MESURER NOTRE SUCCÈS	16
APPROCHE ANCRÉE DANS UNE Saine GOUVERNANCE	17
GESTION DES RISQUES DE L'ORGANISME.....	19
RENDEMENT FINANCIER.....	22
REGARD VERS L'AVENIR	23
ANNEXE A : RESPONSABILITÉ DE LA PRODUCTION DE RAPPORTS FINANCIERS..	25
ANNEXE B : RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	256
ANNEXE C : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	29
ANNEXE D : MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	41

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'exercice 2024-2025 a été marqué par des changements et une croissance pour Investissements Ontario, avec l'arrivée d'une nouvelle direction, la tenue d'élections provinciales et la poursuite de l'expansion des fonctions internes de l'organisme. Au cours de l'année, l'incertitude économique croissante a complexifié le contexte des investissements. Tout au long de ces changements, Investissements Ontario est restée concentrée sur son mandat : attirer des investissements de la part d'entreprises de calibre mondial dans des projets qui créent des emplois hautement qualifiés et de grande valeur pour la population ontarienne. Depuis sa création, Investissements Ontario a aidé des entreprises à annoncer des investissements de plus de 7,5 milliards de dollars et la création de plus de 9 600 emplois en Ontario.

Cette année a été marquée par plusieurs premières, puisque nous avons accueilli en Ontario une série de « premières installations canadiennes » avec Asahi Kasei, Jungbunzlauer et Hanon Systems. Notre soutien à des projets de recherche-développement avec des entreprises comme AstraZeneca, Roche, Siemens et Hitachi Rail a souligné le talent et la grande expertise de l'Ontario en matière d'intelligence artificielle, renforçant ainsi la position de la province en tant que territoire concurrentiel et prêt pour l'avenir pour les entreprises.

Alors que nous nous tournons vers l'année à venir, nous continuons à collaborer activement avec les investisseurs. Bien que l'incertitude persistante incite les entreprises à la prudence, l'état de préparation des sites, la compétitivité des coûts et la qualité des talents demeurent des facteurs clés dans les décisions d'investissement. À l'échelle nationale, la productivité et l'innovation demeurent essentielles à la compétitivité à long terme de l'Ontario.

Nous continuons de nous concentrer sur la réalisation d'investissements à fort impact qui créent et maintiennent des emplois de qualité, tout en nous implantant dans de nouveaux secteurs harmonisés avec les priorités du gouvernement, en diversifiant notre rayonnement international et en soutenant les entreprises locales à fort potentiel de croissance. Nous renforçons notre équipe de direction pour répondre aux besoins liés à notre mandat élargi et nous approfondissons notre collaboration avec les municipalités, les partenaires gouvernementaux et les intervenants de l'industrie afin de favoriser le développement économique à l'échelle de la province.

Nous tenons à remercier le ministre Vic Fedeli, les membres du conseil d'administration d'Investissements Ontario, le personnel du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, ainsi que tous nos partenaires pour leur soutien et leur collaboration au cours de la dernière année. Nous tenons également à souligner et à remercier notre équipe d'Investissements Ontario pour son incroyable contribution. Elle a su embrasser le changement et relever de nouveaux défis avec optimisme et dévouement.

Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre sur cette lancée et d'offrir une croissance continue et des possibilités significatives pour l'Ontario.

Andrew MacLeod
Président du conseil d'administration

Khawar Nasim
Directeur général

À PROPOS D'INVESTISSEMENTS ONTARIO

Organisme voué à l'obtention d'investissements du secteur privé

Investissements Ontario est un organisme provincial dirigé par un conseil d'administration qui se consacre à l'obtention d'investissements du secteur privé qui créeront des emplois, généreront des recettes pour la province et soutiendront la croissance durable et la compétitivité des secteurs des sciences de la vie, de la fabrication de pointe (y compris l'industrie automobile) et de la technologie de l'Ontario.

Nous nous engageons à offrir une expérience hors pair aux investisseurs grâce à une interface client unique. Pour soutenir les entreprises en croissance et en expansion, nous offrons une expertise et des services de soutien sur mesure aux investisseurs, notamment la sélection des sites, des renseignements sur le marché, du soutien aux talents, une assistance consultative et des services de guide-expert.

Dans nos trois secteurs d'intérêt, nous accordons la priorité à ce qui suit :

- D'importants investissements d'ancrage qui élargissent les chaînes d'approvisionnement, créent des emplois en aval et attirent de nouveaux investissements.
- Des investissements stratégiques qui libèrent des possibilités liées à la chaîne de valeur et qui renforcent la résilience de la chaîne d'approvisionnement, en particulier pour les grappes et les sous-secteurs ciblés.

Nous nous appuyons sur un processus d'évaluation sophistiqué pour déterminer les investissements dans des projets de grande valeur, éclairer les évaluations et les choix de projets qui permettront de faire ce qui suit :

- **Créer des emplois bien rémunérés** : Nous sommes activement en quête de possibilités d'investissement qui ont le potentiel de créer des emplois de grande qualité et bien rémunérés. En attirant des entreprises qui accordent la priorité à la création d'emplois, nous visons à améliorer les possibilités d'emploi et à contribuer à la prospérité globale de la main-d'œuvre de l'Ontario.
- **Accroître la productivité des entreprises** : Nous avons ciblé les investissements qui peuvent aider les entreprises à accroître leur productivité. En facilitant l'adoption de technologies innovantes, en favorisant la collaboration et en soutenant l'optimisation des processus, nous nous efforçons de donner aux entreprises les moyens de devenir plus efficaces et concurrentielles.
- **Répartir la croissance dans l'ensemble de la province** : Nos plans visant à attirer des investissements sont soigneusement conçus pour s'assurer que la croissance ne se limite pas à des régions particulières. En cernant les possibilités qui ont le potentiel de stimuler

le développement dans différentes régions de la province, nous visons à favoriser une croissance économique équilibrée et à créer des occasions pour diverses communautés.

- **Accroître la clientèle des entreprises locales :** Nous recherchons activement des investissements qui ont le potentiel d'attirer de nouveaux clients dans les entreprises locales. En favorisant les écosystèmes commerciaux et le regroupement, nous visons à aider les entreprises locales à élargir leur clientèle et à stimuler l'augmentation de leurs revenus.
- **Générer des recettes fiscales :** En attirant des investissements qui contribuent à la croissance économique globale, nous visons à augmenter les recettes fiscales qui peuvent être utilisées pour les services publics et le développement des infrastructures.

En choisissant stratégiquement les possibilités d'investissement et en les multipliant, nous jouons un rôle central dans la stimulation d'une croissance durable, la promotion de l'innovation et la maximisation du potentiel économique de l'Ontario.

Secteurs d'intérêt

Investissements Ontario se concentre principalement sur l'obtention d'investissements stratégiques dans les secteurs de la fabrication de pointe, des sciences de la vie et de la technologie, trois secteurs essentiels dans lesquels l'Ontario a démontré une excellence et une compétitivité continues.

Fabrication de pointe : Puissance mondiale de l'industrie manufacturière, l'Ontario compte plus d'un siècle d'excellence dans l'industrie automobile et possède des forces dans les domaines de l'aérospatiale, des matériaux et produits chimiques de pointe, des technologies propres, de l'informatique et de l'électronique. Grâce à sa chaîne d'approvisionnement solide, les fabricants mondiaux choisissent l'Ontario pour répondre à leurs besoins commerciaux complexes.

Sciences de la vie : Accéder à un écosystème diversifié et hautement qualifié en matière d'innovation et de talents. Opérer parmi les établissements universitaires les mieux classés et les principaux fabricants dans les domaines de la biopharmacie, des vaccins, de la santé numérique, de la technologie médicale et des produits pharmaceutiques.

Technologie : L'Ontario est le deuxième groupement technologique le plus concentré en Amérique du Nord. Les plus grands leaders technologiques au monde sont là pour créer, innover et développer des solutions aux défis posés par l'intelligence artificielle (IA), la robotique, la fabrication de haute technologie, les logiciels et les technologies propres.

En 2024-2025, nous avons élargi notre portée, en particulier dans les domaines de l'agroalimentaire et des minéraux critiques. Cela nous a permis de tirer parti de notre savoir-faire et de notre expertise en matière de structuration et de négociation des transactions, et de continuer à soutenir le programme économique de la province en nous attaquant aux principaux enjeux actuels.

Minéraux critiques : L'Ontario a accès à une abondance de minéraux critiques et est particulièrement bien placé pour répondre à la demande croissante, qui est devenue importante pour les industries stratégiques, notamment dans les secteurs de la défense, de l'aérospatiale, de l'automobile et de l'énergie.

Agroalimentaire : Le solide secteur agroalimentaire de l'Ontario s'étend au-delà de l'agriculture pour inclure la transformation agroalimentaire, qui génère des produits agricoles diversifiés et recherchés. Alors que les nouvelles technologies et les innovations améliorent la transformation des aliments et les pratiques agricoles, l'Ontario est prêt à continuer de contribuer à la demande mondiale croissante en aliments fiables et de haute qualité.

Investissements Ontario a mandaté PwC pour effectuer une analyse du marché et une évaluation de la compétitivité du secteur agroalimentaire en Ontario. Les principaux sous-secteurs intégrés au secteur agroalimentaire contribuent directement à hauteur d'environ 20,2 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) de l'Ontario et s'intègrent de plus en plus dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Soutien sur mesure aux entreprises

Investissements Ontario offre aux investisseurs un soutien financier et des mesures non financières qui sont adaptés à leurs besoins particuliers. Les mesures de soutien non financières comprennent les services de sélection des sites, des renseignements sur le marché, le perfectionnement de la main-d'œuvre, des liens avec des fournisseurs de services et des partenaires locaux, etc.

Depuis sa création, le gouvernement s'est engagé à verser 1,3 milliard de dollars dans le Fonds pour Investissements Ontario (le « Fonds ») afin de soutenir les investissements qui :

- entraînent des retombées économiques, sectorielles et régionales favorables et durables;
- génèrent un rendement élevé et quantifiable pour les investissements gouvernementaux.

Le Fonds permet d'offrir une aide financière sur mesure pour compenser les inconvénients potentiels en matière de coûts, obtenir des engagements et garantir des investissements qui renforcent la compétitivité régionale et sectorielle. Notre conseil d'administration est chargé d'évaluer les possibilités d'investissement et de formuler des recommandations de financement du Fonds au ministre.

Au cours de la dernière année, notre conseil d'administration a évalué et recommandé 26 possibilités d'investissement au ministre aux fins de financement. Pendant la période visée par le présent rapport, le Fonds pour Investissements Ontario était détenu et administré par le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce.

Analyse rigoureuse et disciplinée :

Investissements Ontario utilise des techniques d'analyse et de modélisation qui font partie d'un cadre d'évaluation des investissements afin d'évaluer les possibilités d'investissement en fonction

de leurs retombées économiques potentielles. Grâce à cette approche, nous avons axé nos mesures de soutien sur les investissements qui ont le plus grand potentiel de générer des rendements économiques et de stimuler la croissance à long terme.

Notre succès continu dépend de notre capacité d'adaptation et de notre capacité à contribuer au bien-être économique de la province.

RÉALISATIONS STRATÉGIQUES EN 2024-2025

OBTENTION D'INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

Mécanismes pour réussir dans un environnement en évolution :

Au cours de la dernière année, Investissements Ontario a consolidé ses efforts autour de sous-secteurs clés et de forces concurrentielles et a mis en place les mécanismes nécessaires à la réussite. Mais dans le contexte économique actuel, les règles du jeu ont fondamentalement changé. L'Ontario demeure une destination de choix pour les entreprises ambitieuses et avant-gardistes. Une partie de notre succès repose sur notre solide collaboration avec des partenaires régionaux à travers la province. Notre projet avec Asahi Kasei à Port Colborne, en collaboration avec la région de Niagara, en est un exemple.

CAS DE RÉUSSITE : ASAHI KASEI

Investissements Ontario a obtenu un investissement d'environ 1,7 milliard de dollars d'Asahi Kasei pour construire la première usine industrielle de séparateurs de batteries de véhicules électriques (VE) au Canada à Port Colborne, ce qui marque le premier investissement majeur de l'entreprise en Ontario. Le projet comblera une lacune importante dans la chaîne d'approvisionnement de batteries de VE de l'Ontario et aidera Asahi Kasei à répondre à la demande croissante en Amérique du Nord pour les séparateurs de batteries, l'un des quatre composants clés des éléments de batteries au lithium-ion.

Investissements Ontario a fourni des services de sélection des sites pour aider Asahi Kasei à choisir son site, sur lequel la construction a débuté en novembre. Depuis, l'équipe des services de sélection des sites d'Investissements Ontario a accéléré le processus de délivrance de permis auprès de plusieurs ministères, notamment en accélérant la délivrance d'un permis pour une nouvelle entrée sur le site depuis l'autoroute 140 par le ministère des Transports et en simplifiant la délivrance de permis par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs pour les permis en cours relatifs à l'air, au bruit et à l'eau pour l'installation. De plus, l'équipe a facilité la délivrance de permis à l'échelle locale auprès de plusieurs partenaires régionaux, dont l'Office de protection de la nature de Niagara, la ville de Port Colborne, la région de Niagara et la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent. Cela a permis de respecter le calendrier de construction de cet important projet.

Annonce d'investissement :

1,7 G\$

Emplois créés :

Plus de 300

La force de l'Ontario dans le domaine de l'IA continue d'attirer les investissements :

Le savoir-faire et la contribution de l'Ontario à l'avancement de l'intelligence artificielle ont été considérables. Cette expertise est reconnue à l'échelle mondiale et a permis à Investissements Ontario de mettre sur pied des projets stratégiques avec des entreprises internationales qui cherchent à tirer parti du bassin de talents et des écosystèmes d'IA de la province.

CAS DE RÉUSSITE : ROCHE

Investissements Ontario a obtenu un investissement de 130 millions de dollars de Roche Canada pour établir un centre mondial de technologies informatiques à Mississauga. Grâce à cette expansion, Roche Canada sera désormais considérée comme l'un des cinq principaux centres de technologies informatiques de l'entreprise à l'échelle mondiale. Le bassin de talents diversifiés et de renommée mondiale de l'Ontario dans les domaines de la biologie computationnelle et de l'informatique a été un facteur déterminant dans l'attribution de ce projet à l'Ontario.

Annonce d'investissement :	Investissement du Fonds pour Investissements Ontario :	Emplois créés :
130 M\$	3,5 M\$	250

« La collaboration entre Investissement Ontario et notre entreprise est la principale raison pour laquelle nous avons été en mesure d'attirer cet investissement [...] Nous avons pu nous asseoir avec nos partenaires internationaux et leur expliquer comment nous allons travailler ensemble pour mener à bien cette décision. L'ensemble des discussions s'est déroulé en environ 14 mois, ce qui représente un temps record pour une entreprise de notre taille. »

Brigitte Nolet, présidente-directrice générale, Roche Canada Pharma

CAS DE RÉUSSITE : HITACHI RAIL

Investissements Ontario a obtenu un investissement de 100 millions de dollars d'Hitachi Rail pour moderniser sa technologie de signalisation de pointe axée sur la gestion des trains basée sur la communication (CBTC), qui intégrera l'intelligence artificielle, les communications 5G, le calcul en périphérie de réseau et l'informatique en nuage. Cet investissement comprend l'accroissement de la main-d'œuvre d'Hitachi Rail à Toronto, en créant 100 nouveaux emplois et en conservant 1 000 postes hautement qualifiés, notamment dans les domaines de la recherche-développement et de l'ingénierie.

Annonce d'investissement :	Investissement du Fonds pour Investissements Ontario :	Emplois créés :
100 M\$	4,5 M\$	100

L'Ontario remporte des mandats mondiaux :

Au-delà de leur rôle de moteur financier pour le Canada, les organisations basées en Ontario remplissent de plus en plus souvent des mandats mondiaux pour leurs entreprises. Cela contribue à attirer les meilleurs talents du monde entier en Ontario et permet aux Ontariennes et Ontariens d'accéder à des emplois ou à des mandats mondiaux sans avoir à quitter la province.

Investissements Ontario a remporté des projets dans les domaines de l'informatique et de la recherche-développement, qui permettent à nos clients canadiens de jouer un rôle plus important dans les stratégies commerciales mondiales de leurs entreprises.

CAS DE RÉUSSITE : ASTRAZENECA

Investissements Ontario a obtenu un investissement de 820 millions de dollars d'AstraZeneca pour accroître sa présence mondiale en matière de recherche-développement au Canada. Cet investissement permettra de créer plus de 700 emplois dans la province et soutiendra le mandat d'AstraZeneca qui consiste à mettre 20 nouveaux médicaments à la disposition des patients du monde entier d'ici 2030. Grâce à cet investissement, AstraZeneca déménagera son siège social canadien dans de nouveaux locaux à Mississauga afin d'accueillir les plus de 1 200 nouveaux employés qui se sont joints à l'entreprise depuis 2023. Plus que jamais, les talents canadiens sont mis à contribution pour relever les défis mondiaux de notre époque.

Annonce d'investissement :	Investissement du Fonds pour Investissements Ontario :	Emplois créés :
820 M\$	16,1 M\$	Plus de 700

Une année de premières :

En plus de la première usine industrielle de séparateurs de batteries de VE au Canada grâce à l'investissement d'Asahi Kasei, Investissements Ontario a soutenu la première usine canadienne de fabrication de gomme de xanthane au cours de la dernière année. Ces projets ouvrent de

nouveaux marchés et de nouvelles chaînes d'approvisionnement aux entreprises canadiennes existantes dans les secteurs de l'automobile, des véhicules électriques et de l'agroalimentaire, tout en contribuant à faire avancer le programme économique de l'Ontario et à renforcer la résilience de la province.

CAS DE RÉUSSITE : JUNGBUNZLAUER

Investissements Ontario a obtenu un investissement de 200 millions de dollars de Jungbunzlauer pour construire la première usine canadienne de fabrication de gomme de xanthane, un ingrédient essentiel dans la fabrication d'aliments et de boissons. Cet investissement permettra de créer 50 emplois bien rémunérés à Port Colborne, ce qui représente une augmentation de 30 % de la main-d'œuvre canadienne de l'entreprise. Compte tenu de la demande croissante et de l'approvisionnement limité en gomme de xanthane en Amérique du Nord, ce projet contribue à renforcer la chaîne d'approvisionnement alimentaire de la province et revalorise le maïs cultivé en Ontario pour en faire un produit de première qualité.

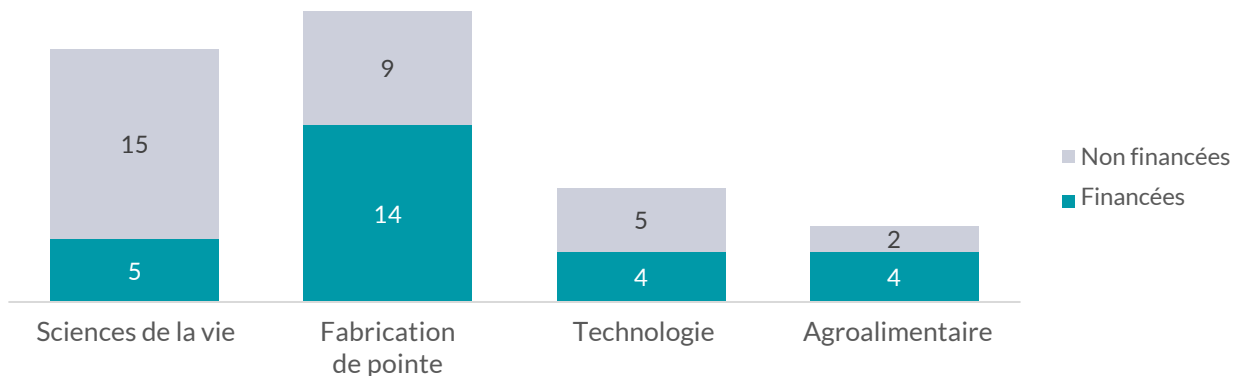
Annonce d'investissement :	Investissement du Fonds pour Investissements Ontario :	Emplois créés :
200 M\$	4,8 M\$	50

RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE :

Services d'investissement et investissements non financés :

Les investissements « non financés » comprennent les projets qu'Investissements Ontario a attirés sans le soutien du Fonds. En plus de tirer parti de l'avantage concurrentiel de l'Ontario, Investissements Ontario garantit des projets non financés grâce à la prestation de services personnalisés aux investisseurs, comme la sélection des sites, des renseignements sur le marché et d'autres programmes de soutien. Les investissements non financés prennent plus de temps à obtenir et devraient croître dans les années à venir.

Nombre de transactions financées et non financées remportées



**Les transactions financées comprennent les investissements chapeautés par Investissements Ontario, mais financés par le Conseil du Trésor. Comprend toutes les années depuis la création d'Investissements Ontario.*

Partenariats :

Chaque investissement touche une municipalité, et l'approche d'Équipe Ontario est essentielle pour guider les investissements à travers un réseau complexe d'administrations municipales, provinciales et fédérales, d'organismes de développement économique et d'autres partenaires clés.

Chez Investissements Ontario, nous reconnaissons le pouvoir de la collaboration pour stimuler la croissance économique et favoriser l'innovation. En août 2024, nous avons lancé le Portail pour les partenaires, une plateforme en ligne visant à favoriser l'échange de renseignements, la collaboration et la planification coordonnée avec notre communauté de partenaires. Grâce à l'engagement des partenaires, Investissements Ontario et ses partenaires municipaux sont en mesure de démontrer leur engagement commun à créer un environnement rationalisé, efficace et coopératif visant à attirer les investissements.

Engagement des partenaires d'Investissements Ontario

Notre engagement commun envers les investisseurs :

- **Effort unifié** : En travaillant ensemble, nous visons à garantir aux investisseurs une expérience cohérente, transparente et de grande valeur.
- **Données de grande qualité** : Nous travaillons ensemble pour veiller à ce que les investisseurs reçoivent des renseignements précis et opportuns pour étayer leurs décisions en matière d'investissement et de sélection des sites.
- **Partage des clients potentiels** : Nous adoptons une approche « sans fausse route » et partageons les renseignements sur les clients potentiels afin de maximiser les occasions d'investissement.
- **Sensibilisation coordonnée** : Nous nous engageons à faire progresser le partage des plans de voyage dans le cadre d'expositions, de salons professionnels et de conférences afin d'assurer une représentation efficace et coordonnée d'« Équipe Ontario ».
- **Présentations conjointes** : Dans la mesure du possible, nous ferons une présentation conjointe aux investisseurs potentiels, démontrant ainsi un front uni et collaboratif.

Notre engagement commun entre les partenaires :

- **Échange de renseignements** : Nous nous engageons à partager activement des renseignements sur les tendances en matière d'investissement et de secteur afin de maintenir un avantage concurrentiel.
- **Participation aux événements** : Nous collaborons à la participation ou à l'organisation d'événements et de conférences stratégiques, ce qui renforce notre présence collective.
- **Planification stratégique** : Nous participons à des séances régulières de communication et de planification pour assurer l'harmonisation des stratégies et maximiser les répercussions.
- **Recours hiérarchique réfléchi** : Nous nous engageons à transmettre les problèmes entre nos organisations respectives d'une manière qui respecte nos structures de gouvernance internes et nos niveaux hiérarchiques.
- **Succès commun** : Nous reconnaissons que tout investissement garanti pour la province profite à l'ensemble de la province et renforce nos perspectives collectives pour l'avenir.
- **Distribution équitable** : Nous nous efforçons, dans les limites des exigences des investisseurs, de rechercher des investissements qui profitent aux provinces et qui font croître leurs régions uniques.
- **Amélioration continue** : Nous travaillons ensemble pour améliorer continuellement l'expérience des investisseurs, la proposition de valeur de la province et l'efficacité de notre collaboration.

Sélection des sites :

Le choix de l'emplacement est l'une des étapes les plus importantes du parcours d'un investisseur. Le site choisi doit disposer d'infrastructures et d'une connectivité robustes et souvent complexes, mais il doit également être adopté par la communauté environnante et y contribuer. Nous nous efforçons de faire en sorte que les investisseurs choisissent des emplacements qui leur conviennent, mais qui conviennent également aux communautés qui les accueilleront.

Une étape clé consiste à déterminer les sites industriels et commerciaux les plus appropriés de la province, en collaborant étroitement avec les municipalités et les régions pour repérer et vérifier les sites. L'équipe des services de sélection des sites d'Investissements Ontario intègre ces emplacements dans notre base de données ZoomProspector sur les sites industriels, afin de faciliter la consultation lorsque des conseils sont fournis aux clients.

Entre septembre 2024 et juillet 2025, le nombre de propriétés inscrites dans la base de données ZoomProspector sur les sites industriels d'Investissements Ontario a plus que doublé, passant de 247 à 559, ce qui témoigne d'une expansion importante des inscriptions industrielles connues, vérifiées et disponibles. Au cours de cette période, un total de 784 propriétés ont été examinées et vérifiées pour déterminer leur capacité à fournir des services publics, comme l'eau, les eaux usées, l'électricité et le gaz, qui sont des facteurs essentiels pour déterminer l'état de préparation d'un site.

Ce processus a fait partie intégrante des services de sélection des sites d'Investissements Ontario, non seulement pour déterminer les terrains disponibles, mais aussi pour comprendre la capacité des infrastructures et le potentiel de développement de chaque propriété.

Marketing et communications :

Le site Web remanié d'Investissements Ontario a été lancé avec succès en mai 2024 dans le but d'offrir une toute nouvelle expérience numérique qui favorise l'engagement axé sur les investisseurs. Depuis son lancement, le site Web a connu une croissance constante du nombre de nouveaux utilisateurs et de l'engagement, le trafic étant principalement généré par les annonces et le contenu des médias sociaux.

Tout au long de l'année, Investissements Ontario a continué de promouvoir la province ainsi que le succès et l'expertise de l'organisme auprès des investisseurs, notamment par l'intermédiaire de 9 annonces de transactions, la participation à 13 événements de l'industrie et des partenaires, et le lancement de vidéos présentant des études de cas. Grâce à une approche intégrée, ces initiatives ont permis d'accroître la sensibilisation, la connaissance et l'engagement des investisseurs, comme en témoignent l'augmentation de 29 % du nombre d'abonnés sur LinkedIn et le taux d'incidence de 8,4 % des clients potentiels servis à partir des formulaires du site Web.

Finances et ressources humaines :

Les équipes performantes des ressources humaines (RH) et des finances d'Investissements Ontario se caractérisent par une communication claire, des processus efficaces et une attention particulière portée à l'amélioration continue. Elles ont géré efficacement les ressources, ont cherché à optimiser les flux de travail et ont contribué aux objectifs stratégiques généraux de l'organisme. Cette année, l'acquisition d'un nouveau système des RH permettra de rationaliser nos processus actuels en matière de RH et d'améliorer l'efficacité du processus de recrutement, ce qui se traduira par une meilleure expérience pour les employés. Afin de continuer à favoriser une culture de travail d'équipe et d'établissement de liens au sein de l'organisme, un certain nombre d'activités professionnelles ont été prévues cette année. Au cours des trois dernières années, l'organisme est passé de 34 à 59 employés. Cette augmentation de l'effectif découle de la volonté de bâtir et de maintenir un organisme hautement performant. Elle reflète la mise en place d'un modèle opérationnel optimal qui répond efficacement au mandat de l'organisme, notamment en tirant parti des ressources affectées aux projets, le cas échéant, afin de répondre aux besoins immédiats de ceux-ci.

Exercice	Employés (équivalents temps plein, y compris les cadres)	Cadres
2022-2023	34	3
2023-2024	56	3
2024-2025	59	4

MESURER NOTRE SUCCÈS

Rendement des investissements 2024-2025

Le rendement d'Investissements Ontario est mesuré chaque année en fonction de divers projets, notamment le Fonds pour Investissements Ontario ainsi que d'autres subventions du gouvernement et mesures de soutien non financières.

Indicateur	Cible 2024-2025	Rendement réel 2024-2025	Cible 2025-2026
Valeur des investissements garantis ¹	3,6 G\$	7,7 G\$	3,9 G\$
Emplois créés	3 500	4 814	3 700
Emplois conservés	Données réelles à déclarer ²	5 243	Données réelles à déclarer ²
Salaire médian des emplois créés ²	Données réelles à déclarer par secteur		
Recettes fiscales provinciales générées ³	420 M\$	390 M\$ ⁴	450 M\$
Investissement global à titre d'effet de levier (dollars investis par dollar offert par Investissements Ontario en guise de soutien)	12:1	30:1 ⁵	12:1

REMARQUES :

1. Total de tous les investissements garantis. Il est à noter que les données globales d'Investissements Ontario concernant la création d'emplois et les investissements comprennent les transactions conclues qui n'ont pas encore été rendues publiques en raison de divers facteurs, notamment l'établissement du calendrier, les ententes avec d'autres bailleurs de fonds ou les obligations de confidentialité. De plus, la date de clôture de la transaction et celle des annonces publiques subséquentes ne font pas forcément partie de la même année de déclaration; par conséquent, Investissements Ontario ne s'attend pas à ce que le rendement déclaré de l'organisme par rapport aux cibles et l'annonce publique des projets d'Investissements Ontario concordent au cours d'une période de déclaration donnée.
2. Les emplois conservés et le salaire médian seront déclarés au fur et à mesure de l'exécution des projets financés par Investissements Ontario.
3. Les recettes fiscales provinciales générées représentent une estimation des retombées cumulatives prévues découlant des engagements en matière d'emplois et d'investissements convenus dans les listes de conditions de financement.
4. Donnée préliminaire.
5. L'effet de levier comprend uniquement les transactions du Fonds pour Investissements Ontario.

**Les mesures de la satisfaction des partenaires et des investisseurs n'ont pas été incluses dans le rapport annuel pour l'exercice 2024-2025, car Investissements Ontario procède actuellement à un examen interne du processus et des résultats utilisés pour mesurer la satisfaction des partenaires et des investisseurs. Une nouvelle approche devrait être mise en œuvre au cours de l'exercice 2025-2026.*

APPROCHE ANCRÉE DANS UNE SAINTE GOUVERNANCE

Investissements Ontario a été créé le 8 juillet 2020 en vertu d'un règlement pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement* et a été maintenu le 27 avril 2021 en vertu de la *Loi de 2021 sur la société Investissements Ontario*.

Composition du conseil d'administration

Investissements Ontario est désigné comme un organisme provincial régi par un conseil d'administration et doté d'une fonction de service opérationnel. L'organisme dispose d'un conseil d'administration composé d'au plus 13 membres, qui sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation du ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce. Le conseil d'administration rend compte, par l'intermédiaire de son président, au ministre de la surveillance et de la gouvernance de l'organisme, et fixe les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de l'organisme. Une liste des membres du conseil d'administration, qui comprend leur mandat et leur rémunération, se trouve à l'annexe D.

Comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration a mis sur pied trois comités :

- Le **Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques** : est responsable de l'intégrité des états financiers, des rapports financiers et des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques de l'organisme. Le comité examine également le budget de l'organisme et recommande au conseil d'administration de l'approuver, surveille le rendement budgétaire et supervise les vérifications indépendantes.
- Le **Comité de la gouvernance et des ressources humaines** : veille à ce que l'organisme adhère à de solides principes de gouvernance organisationnelle et assure la formation continue des administrateurs. Le comité supervise également les questions relatives aux ressources humaines et à la rémunération, y compris la santé et la sécurité au travail, le recrutement de talents et le perfectionnement en leadership, et formule des recommandations à ce sujet.
- Le **Comité d'examen en matière d'investissements** : examine la diligence raisonnable et les recommandations en matière de soutien financier pour des projets d'investissement potentiels. Le comité supervise également le processus d'examen des investissements, y compris les critères d'évaluation des projets, les processus et les procédures de gestion des risques et de négociation des conditions.

Lettre d'instructions annuelle

Le ministre publie chaque année une lettre d'instructions énonçant les priorités de l'organisme. En septembre 2023, le ministre a publié la lettre pour l'exercice 2024-2025. Avec le soutien du conseil d'administration, l'organisme a donné suite à toutes les priorités établies pour 2024-2025, notamment :

- Attirer des investissements à fort impact dans les secteurs prioritaires à l'aide de stratégies fondées sur les données et d'un marketing mondial.
- Améliorer les services aux investisseurs grâce à une approche simplifiée de « guichet unique » et à des outils numériques.
- Renforcer les partenariats entre le gouvernement et les organismes afin de coordonner les efforts d'investissement.
- Renforcer la capacité interne de gérer les fonds et d'évaluer les répercussions.
- Fonctionner de façon responsable en faisant preuve de discipline budgétaire, de transparence et d'une gestion efficace des risques.
- Promouvoir l'inclusion et l'innovation grâce à la diversité dans le recrutement, à la transformation numérique et à l'utilisation des données.

GESTION DES RISQUES DE L'ORGANISME

Le conseil d'administration, le directeur général et l'équipe de direction de l'organisme ont cerné de façon proactive les risques liés aux changements internes, à la croissance de l'organisme et à l'incertitude économique croissante. Les principaux risques qui ont eu une incidence directe sur le rendement de l'organisme par rapport aux cibles sont décrits ci-dessous. Des mesures proactives ont été mises en œuvre afin de surveiller et d'atténuer ces risques et leur incidence continue potentielle.

Risque	Stratégies d'atténuation des risques employées
Incertitude persistante découlant des conflits mondiaux et des lois protectionnistes dans des administrations concurrentes (entraîne une réduction des activités d'investissement)	• Continuer de suivre le rythme des entreprises en restant agile, ambitieux et en continuant à tenir ses engagements, même dans un contexte économique incertain. • Des messages fermes grâce à des efforts de marketing numérique et sur le Web pour démontrer les forces et la stabilité inhérentes de l'Ontario. • Tirer parti des capacités d'analyse pour surveiller de près les tendances mondiales, les répercussions sur les secteurs et les impressions des entreprises afin d'éclairer et de modifier les stratégies d'attraction des investissements et les cibles de rendement, au besoin. • Continuer de favoriser la relocalisation et les possibilités à long terme en mettant l'accent sur les emplois résilients.
Accès limité aux capitaux dans un contexte de repli des marchés financiers (suscite la prudence des investisseurs et retarde les projets)	• Améliorer la connaissance et l'accès aux aides disponibles. • Améliorer l'accès au financement en évaluant les autres moyens de financement et les relations avec les intermédiaires financiers. • Suivre de près la situation afin d'éclairer et de modifier les stratégies d'attraction des investissements et les cibles de rendement, au besoin.

Risque	Stratégies d'atténuation des risques employées
Résultats décevants, car les bénéficiaires des fonds ne sont pas en mesure de respecter leurs engagements en matière de création d'emplois ou de remboursement des prêts	• Faire preuve de diligence raisonnable concernant la possibilité sur le plan technique et financier, au besoin. • Échelonner le versement des fonds en fonction de l'atteinte des jalons et des cibles, avec une disposition de retenue dans le contrat et une possibilité de récupération complète si l'investissement est clôturé. • Établir des provisions pour perte de valeur des prêts éclairées, demander une garantie et demander une compensation pour les prêts à risque élevé, y compris les capitaux propres. • Clôturer les évaluations pour intégrer les leçons apprises et repérer les éléments déclencheurs pour les transactions futures.
Coordination entre plusieurs acteurs municipaux et provinciaux qui attirent des investissements	• Un seul site Web provincial d'attraction d'investissements et des comptes de médias sociaux sous la marque Investissements Ontario. • Aucune politique de « mauvaise porte » pour les investisseurs grâce à l'envoi régulier de communications officielles et officieuses entre les entités provinciales d'attraction d'investissements. • Fonction spéciale de responsable du triage au sein d'Investissements Ontario pour proposer d'autres voies appropriées pour les investissements qui ne s'inscrivent pas dans la portée de l'organisme, qui continue de suivre les progrès pour assurer l'intégrité de la marque.
Revenus inéquitables dans la province : L'entreprise bénéficie de subventions du gouvernement ou de partenariats locaux en matière de recherche-	• Accorder la priorité aux investissements où il y a des retombées en matière d'innovation dans l'écosystème local. • Inclure des protections contractuelles, le cas échéant.

Risque	Stratégies d'atténuation des risques employées
développement et l'investissement quitte la province	• Tenir compte de la capacité future en matière de mesures de soutien fondées sur l'équité ainsi que d'autres mesures novatrices.

RENDEMENT FINANCIER

Investissements Ontario est financé par le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce dans le cadre d'ententes de paiement de transfert. L'organisme s'efforce d'obtenir des investissements commerciaux de grande valeur pour la province de l'Ontario et de fournir des services personnalisés visant à soutenir les possibilités d'investissement.

La présente section a pour but de donner un aperçu des activités financières de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025. Elle doit être lue de concert avec les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2025 et les notes afférentes à l'annexe C. Le rapport sans réserve de l'auditeur indépendant pour la même période se trouve à l'annexe B.

Résultats d'exploitation

L'affectation annuelle à Investissements Ontario des paiements de transfert du Ministère pour la période s'élevait à 13,91 millions de dollars, ce qui correspond à l'affectation de l'exercice précédent. À la fin de l'exercice, le Ministère et l'organisme ont conclu une nouvelle entente de projet de paiement de transfert pour attribuer 2,95 millions de dollars supplémentaires aux activités de commercialisation des sciences de la vie sur trois ans.

Recettes

Les recettes totales pour l'exercice se sont élevées à 12,93 millions de dollars. L'organisme a reçu un total de 12,5 millions de dollars en paiements de transfert et 0,43 million de dollars en revenus provenant d'intérêts et autres revenus.

Les autres revenus comprennent le recouvrement de la taxe de vente harmonisée (TVH) des années précédentes en raison de l'ajout de l'organisme à l'accord de réciprocité fiscale (ARF) en décembre 2024 et du fait qu'elle devient admissible à demander des remboursements de TVH rétroactifs à la création de l'organisme. L'organisme a généré un excédent de 0,60 million de dollars au cours de l'exercice, avec un solde final de 3,03 millions de dollars en excédent accumulé.

Charges

Les charges depuis le début de l'exercice 2024-2025 se sont élevées à 12,33 millions de dollars, ce qui a donné lieu à des dépenses de 89 % comparativement au budget de 13,91 millions de dollars.

- Les salaires, traitements et avantages sociaux totalisaient 9,36 millions de dollars pour l'exercice, soit 0,12 million de dollars de moins que le montant prévu dans le budget, principalement en raison de dépenses inférieures aux prévisions.
- Les charges liées aux services se sont élevées à 2,25 millions de dollars pour l'exercice, soit 0,97 million de dollars de moins que ce qui était prévu dans le budget, en raison des délais

de renouvellement annuel, de l'incidence de la TVH et des retards dans les projets d'approvisionnement.

- Les frais de transport et de communication se sont élevés à 0,34 million de dollars pour l'exercice, soit 0,09 million de dollars de moins que le montant prévu dans le budget, principalement en raison des retards dans les déplacements et d'une diminution des déplacements au cours du dernier trimestre pendant la période électorale provinciale.
- Les dépenses de marketing se sont élevées à 0,37 million de dollars, soit 0,38 million de dollars de moins que ce qui était prévu dans le budget, en raison de dépenses inférieures aux prévisions pour les projets de recherche prévus.
- Les dépenses liées aux fournitures et à l'équipement ont totalisé 0,02 million de dollars pour l'exercice, soit 0,01 million de dollars de moins que le montant prévu dans le budget, en raison de dépenses moins élevées que prévu.

Investissements Ontario a connu une augmentation de 23 % de ses dépenses comparativement à l'exercice 2023-2024, où le budget d'exploitation total s'élevait à 13,91 millions de dollars. Les dépenses ont totalisé 10,06 millions de dollars, ce qui représente 72 % du budget dépensé.

REGARD VERS L'AVENIR

Nous croyons que les mesures prises par le conseil d'administration et la direction de l'organisme au cours de la dernière année, jumelées au soutien du Ministère, ont aidé Investissements Ontario à remplir son mandat. Nous avons obtenu des investissements clés qui ont créé des emplois importants et renforcé la compétitivité de l'Ontario, élargi notre portée et nos retombées, consolidé et diversifié notre approche et nos services en matière d'investissement, et renforcé notre réseau de partenariats. C'est pourquoi Investissements Ontario est considéré comme le vecteur de choix pour exécuter une partie importante du mandat du gouvernement visant à protéger et à développer l'économie de l'Ontario.

Bien que nous ayons connu un grand succès au cours de la dernière année, nos ambitions pour l'avenir sont encore plus grandes. Notre objectif pour la prochaine année consiste à poursuivre notre croissance en élaborant des stratégies pour améliorer la durabilité et la fiabilité du Fonds pour Investissements Ontario, ainsi qu'à continuer d'élargir notre approche d'investissement à de nouveaux secteurs et domaines d'importance stratégique. De plus, nous prévoyons prendre d'autres mesures pour faire de l'organisme un centre d'excellence qui attirera des investissements en Ontario, en approfondissant nos partenariats pour créer un écosystème d'investissement plus cohérent et en explorant d'autres possibilités de rendre nos activités encore plus agiles.

À mesure que le paysage économique mondial évolue, Investissements Ontario sera prêt à saisir les occasions qui se présenteront, en attirant des investissements de grande valeur qui

contribueront à renforcer la capacité économique, la résilience et la souveraineté de l'Ontario. Nous sommes là pour avoir un impact mesurable sur l'Ontario, incarner le leadership que nos employés et nos partenaires méritent, et poursuivre une ambition à la hauteur des enjeux actuels.

Coordonnées

Pour toute question d'ordre général ou demande de renseignements, veuillez communiquer avec Gabriella Siciliano, directrice des communications et du marketing, à l'adresse suivante :

gabriella.siciliano@investontario.ca www.investontario.ca/fr

ANNEXE A : RESPONSABILITÉ DE LA PRODUCTION DE RAPPORTS FINANCIERS



Investissements Ontario
250, rue Yonge, 35^e étage
Toronto (Ontario) Canada
M5B 2L7

Investissements Ontario
Exercice ayant pris fin le 31 mars 2025

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers d'Investissements Ontario ci-joints ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public et la responsabilité en incombe à la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours d'une période ultérieure. Les prévisions et les hypothèses sont fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

La direction est responsable de l'intégrité des états financiers et maintient un système de contrôles internes conçu pour assurer dans une mesure raisonnable la protection de l'actif et l'accès en temps voulu à des renseignements financiers fiables. Ce système comprend des politiques et des procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui assure, comme il se doit, la délégation des pouvoirs et la division des responsabilités.

Le conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques (le Comité) qui est entièrement composé d'administrateurs indépendants, doit s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des rapports financiers. Le Comité examine les états financiers et les présente au conseil d'administration aux fins d'approbation. Le Comité a également la responsabilité d'examiner les contrôles internes et de conseiller les administrateurs sur des questions liées à la vérification et à l'information financière.

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, nommé par le conseil d'administration, a vérifié les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, comme indiqué dans le rapport de l'auditeur indépendant. Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario a eu un libre accès au Comité pour discuter de son travail et des résultats y afférents.

Original signé par

Khawar Nasim
Directeur général
Le 15 juillet 2025

Original signé par

Alicia Yurichuk, CPA, CGA
Directrice des finances
Le 15 juillet 2025

ANNEXE B : RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



20 Dundas Street West, Suite 1530,
Toronto, Ontario, M5G 2C2

20, rue Dundas Ouest, bureau 1530,
Toronto (Ontario) M5G 2C2

416-327-2381

www.auditor.on.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

À Investissements Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Investissements Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Investissements Ontario au 31 mars 2025, ainsi que de ses résultats de son exploitation, de l'évolution des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante d'Investissements Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'Investissements Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si Investissements Ontario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Investissements Ontario.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et   value les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, con  ois et mets en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unis des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder mon opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- j'acquies une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne d'Investissements Ontario;
- j'appr  cie le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- je tire une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   d'Investissements Ontario    poursuivre son exploitation. Si je conclus    l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Mes conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de mon rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Investissements Ontario    cesser son exploitation;
- j'  value la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cie si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

2 of 3



Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Le vérificateur général adjoint,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jeremy Blair'.

Jeremy Blair, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 15 juillet 2025

ANNEXE C : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Investissements Ontario État de la situation financière

	31 mars 2025	31 mars 2024
Actifs financiers		
Trésorerie	3 962 911 \$	537 643 \$
Intérêts à recevoir	5 971	3 685
TVH et autres comptes débiteurs (note 3)	620 815	-
Montant à recevoir de la province de l'Ontario (note 4)	-	3 576 006
Total des actifs financiers	4 589 697	4 117 334
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	1 563 844	1 567 248
Montant à payer à la province de l'Ontario (note 6)	362 647	542 037
Total du passif	1 926 491	2 109 285
Actifs financiers nets	2 663 206	2 008 049
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 7)	361 924	416 369
Total des actifs non financiers	361 924	416 369
Excédent accumulé	3 025 130 \$	2 424 418 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Version originale signée par
Andrew MacLeod

Président du conseil d'administration

Version originale signée par Jennifer Maki

Présidente du Comité des finances, de la vérification et
de la gestion des risques

Investissements Ontario

État des résultats et de l'excédent accumulé

		Pour l'exercice ayant pris fin le	
	Budget	31 mars	31 mars
	2025	2025	2024
Revenus			
Paielements de transfert du gouvernement (note 8)	13 910 000 \$	12 501 176 \$	10 814 876 \$
Recouvrement de la TVH des périodes précédentes (note 3)	-	321 704	-
	-	109 945	104 634
Intérêts et autres revenus			
Total des revenus	13 910 000	12 932 825	10 919 510
Charges			
Traitements, salaires et avantages sociaux (note 9)	9 478 491 \$	9 356 156 \$	7 640 120 \$
Services (note 10)	3 225 829	2 251 989	1 780 278
Transports et communications	428 780	336 942	326 678
Marketing	744 500	367 160	287 776
Fournitures et équipement	32 400	19 866	22 777
Total des charges	13 910 000	12 332 113	10 057 629
Excédent de fonctionnement	-	600 712 \$	861 881 \$
Excédent accumulé au début de l'exercice	2 424 418	2 424 418	1 562 537
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	2 424 418 \$	3 025 130 \$	2 424 418 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Investissements Ontario

État de l'évolution des actifs financiers nets

	Budget 2025	Pour l'exercice ayant pris fin le	
		31 mars 2025	31 mars 2024
Excédent de fonctionnement	\$ -	600 712 \$	861 881 \$
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	-	54 445	(269 676)
Augmentation des actifs financiers nets	-	655 157	592 205
Actifs financiers nets au début de l'exercice	2 008 049	2 008 049	1 415 844
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	2 008 049 \$	2 663 206 \$	2 008 049 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Investissements Ontario
État des flux de trésorerie

	Pour l'exercice ayant pris fin le	
	31 mars 2025	31 mars 2024
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement		
Excédent de fonctionnement	600 712 \$	861 881 \$
Variation des éléments du fonds de roulement :		
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(2 286 \$)	1 800 \$
Diminution (augmentation) du montant à recevoir par la province de l'Ontario	3 576 006	(976 006)
(Augmentation) de la TVH et d'autres comptes débiteurs	(620 815)	-
(Diminution) augmentation des comptes créditeurs et des charges à payer	(3 404)	728 417
Diminution du montant à payer à la province de l'Ontario	(179 390)	(387 374)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	54 445	(269 676)
Flux de trésorerie nets provenant des (utilisés pour les) activités de fonctionnement	3 425 268 \$	(40 958 \$)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	3 425 268 \$	(40 958 \$)
Trésorerie au début de l'exercice	537 643	578 601
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 962 911 \$	537 643 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

1. Nature des opérations

Investissements Ontario (la « Société ») a été créée le 8 juillet 2020 conformément au Règlement de l'Ontario 357/20 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement, L.R.O. 1990, chap. D.10* (Ontario). Depuis le 27 avril 2021, la Société est régie par la *Loi de 2021 sur la société Investissements Ontario* (la « Loi »).

En vertu de la Loi, les objets de la Société sont les suivants :

- obtenir du secteur privé des investissements commerciaux et de capitaux stratégiques qui appuient le développement économique, la résilience et la création d'emplois en Ontario, notamment en fournissant une aide financière et des stimulants destinés à promouvoir la compétitivité économique générale et la croissance de l'Ontario;
- mener d'autres activités compatibles avec ses objets qui sont décrites dans les politiques ou les directives émanant du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « Ministère ») ou énoncées dans un accord conclu avec le ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministre »);
- recevoir des éléments d'actif ou s'en occuper, notamment les détenir, les placer ou les vendre afin de réaliser ses objets.

La Société se fonde sur une approche proactive axée sur les données pour attirer des investissements de grande valeur dans les secteurs de la technologie, des sciences de la vie et de la fabrication de pointe. Elle vise à soutenir les possibilités d'investissement en offrant des services personnalisables, y compris de l'aide financière, des mesures de soutien aux talents, des services consultatifs et des services de conciergerie. Alors que l'économie mondiale se transforme, la Société reste axée sur ses projets d'investissements et est évaluée en fonction de sa capacité à convertir des emplois potentiels en création d'emplois concrets et à la protection de ceux-ci. Le conseil d'administration de la Société approuve toutes les recommandations présentées au ministre concernant les investissements du Fonds pour Investissements Ontario, qui relève du Ministère.

La Société est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu, comme le prévoit la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Principales conventions comptables

(a) Méthode de comptabilité

Les présents états financiers ont été préparés par la direction selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

L'état des gains et pertes de réévaluation n'a pas été présenté, car il n'y a rien à y signaler.

Les principales conventions comptables utilisées pour la préparation des présents états financiers sont résumées ci-après.

(b) Incertitude en matière d'évaluation

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des prévisions et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés au titre des actifs et des passifs, sur la déclaration des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges pendant la période de référence.

Les prévisions sont fondées sur les meilleurs renseignements disponibles au moment de la préparation des états financiers et sont révisées chaque année en fonction des nouveaux renseignements disponibles. De par leur nature, les prévisions sont sujettes à des incertitudes d'évaluation. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions indiquées dans les présents états financiers.

(c) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées dans l'exercice durant lequel les opérations ou les événements ont généré ces recettes, comme il est expliqué plus bas. Toutes les recettes sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Paiements de transfert du gouvernement

La Société reçoit des transferts liés aux dépenses de fonctionnement du Ministère en vertu d'une entente-cadre de paiement de transfert (l'« entente-cadre ») signée le 1^{er} décembre 2021.

La Société a établi qu'il s'agit d'un paiement de transfert non assorti de critères d'admissibilité, mais assorti de stipulations. En vertu de l'entente-cadre, la Société doit utiliser les fonds de fonctionnement affectés à chaque exercice avant la fin de l'exercice (le 31 mars). L'entente précise que tout financement excédentaire reçu du Ministère peut être remboursé ou que les futurs acomptes provisionnels peuvent être ajustés.

Les revenus de transfert sont comptabilisés lorsque le Ministère a l'autorisation de procéder au transfert, comme en témoignent une entente de paiement de transfert signée et des crédits budgétaires suffisants, sauf si et dans la mesure où il existe une obligation de restituer au Ministère les fonds de fonctionnement inutilisés.

Produits d'intérêts

Un produit d'intérêts est constaté au moment où il est généré.

Recouvrement de la TVH des périodes précédentes

En décembre 2024, la Société a été ajoutée à l'accord de réciprocité fiscale (ARF), avec une date d'entrée en vigueur rétroactive, soit le 8 juillet 2020, date de la création de la Société. En vertu de cette inclusion à l'ARF, la Société s'est vu accorder le statut d'admissibilité lui permettant de demander et de recevoir des remboursements du gouvernement fédéral pour la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH).

Le recouvrement de la TVH des périodes précédentes est comptabilisé lorsque la Société est devenue admissible à demander des remboursements en vertu de l'ARF pour la TPS et la TVH encourues entre le 8 juillet 2020 et le 31 mars 2024.

(d) Charges

Les charges sont déclarées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Elles sont comptabilisées au cours de l'exercice pendant lequel surviennent les événements auxquels elles se rapportent et pendant lequel les ressources sont utilisées.

(e) Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance sont des décaissements payés à l'avance pour des biens et des services qui seront utilisés ou reçus au cours d'une période comptable future. Les charges payées d'avance sont d'abord comptabilisées en tant qu'actif et amorties par imputation aux charges sur les périodes au cours desquelles la Société s'attend à en tirer avantage.

(f) Opérations entre entités

Les opérations entre entités sont des opérations effectuées entre des entités sous contrôle commun. Ces opérations sont comptabilisées à leur valeur d'échange, ce qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les entités apparentées.

(g) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de cet actif arrivent à expiration. La Société décomptabilise un passif financier ou une partie de celui-ci lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, annulée ou arrivée à expiration.

Tous les instruments financiers sont assignés à l'une des deux catégories d'évaluation lors de leur comptabilisation initiale : juste valeur ou coût/coût amorti.

Les actifs et passifs financiers de la Société sont comptabilisés comme suit :

- la trésorerie est comptabilisée à son coût, qui se rapproche de sa juste valeur puisqu'elle est soumise à un risque négligeable de changement de valeur;
- les intérêts, le montant à recevoir de la province de l'Ontario, les comptes créditeurs, les charges à payer et le montant à payer à la province de l'Ontario sont comptabilisés au coût amorti.

(h) Régimes de retraite des employés

La Société est un employeur qui participe au Régime de retraite de la fonction publique, qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées administré uniquement par la province de l'Ontario. Lorsque des prestations sont offertes aux employés dans le cadre d'un régime interentreprises à prestations déterminées, chaque entité participant au régime, autre que l'administrateur, est tenue de respecter les normes relatives aux régimes de retraite à cotisations déterminées. En conséquence, la Société comptabilise une charge égale au montant des cotisations obligatoires versées pour les services rendus par les employés au cours de la période. Les cotisations non versées sont comptabilisées comme un passif dans l'état de la situation financière.

3. TVH et autres comptes débiteurs

	2025	2024
TVH à recevoir	616 763 \$	\$ -
Autre	4 052	-
Total de la TVH et d'autres comptes débiteurs	620 815 \$	\$ -

La Société a payé la TVH sur les achats de biens et de services depuis sa création le 8 juillet 2020. En décembre 2024, la Société a été inscrite à l'ARF et a reçu l'autorisation de demander des remboursements de la TVH.

La TVH à recevoir comprend des remboursements de 295 059 \$ sur les achats effectués au cours de l'exercice, et 321 704 \$ sur les achats effectués au cours des périodes précédentes, qui sont également comptabilisés comme recouvrement de la TVH des périodes précédentes dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

4. Montant à recevoir de la province de l'Ontario

Le montant à recevoir de la province de l'Ontario, qui représente le montant du paiement de transfert que le Ministère doit à la Société, est équivalent à zéro (3 576 006 \$ en 2024).

Les montants à recevoir de la province de l'Ontario sont réglés séparément des montants à payer à la province de l'Ontario.

5. Comptes créditeurs et charges à payer

Les comptes créditeurs correspondent aux opérations commerciales habituelles auprès de fournisseurs tiers. Les charges à payer correspondent aux salaires, traitements, congés et autres avantages sociaux des employés.

	2025	2024
Comptes créditeurs et autres charges à payer	\$ 212 397	\$ 500 584
Charges à payer	1 351 447	1 066 664
Total des comptes créditeurs et des charges à payer	1 563 844 \$	1 567 248 \$

6. Montant à payer à la province de l'Ontario

Au cours de l'exercice, le Ministère a facturé à la Société le coût du personnel spécialisé, des biens et des services mentionnés (voir la note 11). De plus, le Ministère a facturé à la Société sa part des coûts provenant de fournisseurs de services externes.

Les variations des soldes à payer à la province de l'Ontario au cours de l'exercice sont présentées ci-dessous.

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	542 037 \$	929 411 \$
Factures reçues	469 863	442 037
Montants payés et crédits reçus	(649 253)	(829 411)
Solde à la fin de l'exercice	362 647 \$	542 037 \$

7. Charges payées d'avance

	2025	2024
Abonnements et licences analytiques	331 027 \$	359 135 \$
Autre	30 897	57 234
Total	361 924 \$	416 369 \$

8. Entente de financement du Ministère

Une entente de projet de financement de base conformément à l'entente-cadre a été signée le 1^{er} décembre 2021 et modifiée le 1^{er} janvier 2024 afin d'augmenter les fonds de fonctionnement. L'entente stipule que tout financement excédentaire reçu du Ministère peut être remboursé ou affecté à une période ultérieure. Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé un revenu de transfert de 12 501 176 \$ (10 814 876 \$ en 2024) dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé. Au 31 mars 2025, la Société n'a pas été informée d'une éventuelle obligation de remboursement.

Le 1^{er} novembre 2024, le Ministère et la Société ont conclu une entente de projet de paiement de transfert supplémentaire conformément à l'entente-cadre pour attribuer 2 950 000 \$ aux activités de commercialisation des sciences de la vie sur trois ans. La Société n'a pas comptabilisé de revenus de transfert au cours de l'exercice dans le cadre de cette entente, car les activités liées à ce projet ont commencé au cours de l'exercice 2025-2026.

9. Avantages sociaux futurs

La Société offre des prestations de retraite à tous ses employés par sa participation au Régime de retraite de la fonction publique, qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées administré uniquement par la province de l'Ontario. La formule de calcul des prestations de retraite est basée sur le salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées et sur la durée de service de l'employé. Les prestations de retraite sont indexées sur les variations de l'indice des prix à la consommation afin d'assurer une protection contre l'inflation. Les prestations du régime sont financées par les cotisations des employeurs participants, des employés et de la province de l'Ontario, ainsi que par les revenus de placement. En général, les participants au régime cotisent à hauteur de 7,4 % à 10,5 % de leur salaire et les employeurs participants versent des cotisations équivalentes. Aucun changement important n'a été apporté au régime au cours de la période.

Les cotisations de la Société au Régime de retraite de la fonction publique se sont élevées à 538 709 \$ (458 539 \$ en 2024) au cours de la période, et sont comptabilisées dans les salaires, traitements et avantages sociaux dans les états des résultats et de l'excédent accumulé.

10. Dépenses liées aux services

Les services représentent les charges suivantes:

	2025	2024
Services informatiques, de gestion de la clientèle et de vérification préalable	1 357 641 \$	1 068 919 \$
Services professionnels et administratifs	894 348	711 359
Total	2 251 989 \$	1 780 278 \$

11. Opérations entre parties apparentées

Les parties apparentées de la Société comprennent les ministères et organismes du gouvernement de l'Ontario ainsi que toutes les autres entités sous contrôle commun de la province de l'Ontario. Au cours de l'exercice, à l'appui des activités de la Société, le Ministère a fourni à la Société du personnel spécialisé ainsi que des biens et services sur la base des coûts suivante :

- La Société a été facturée par le Ministère pour les salaires et avantages sociaux (à l'exclusion des coûts du régime de retraite) du personnel spécialisé du Ministère travaillant dans la Société, soit un total de 298 097 \$ (231 553 \$ en 2024), et ces coûts ont été comptabilisés dans les salaires, traitements et avantages sociaux dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.
- La Société a reçu des factures du Ministère pour des biens et services selon une méthode de recouvrement des coûts totalisant 176 738 \$ (167 271 \$ en 2024) et a inscrit ces coûts dans les dépenses liées au transport, aux communications et aux services dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

En outre, les biens et services suivants ont été fournis gratuitement à la Société et n'ont pas été inclus dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé :

- les frais d'aménagement de bureaux engagés par la Société ont été absorbés par le ministère de l'Infrastructure. Les coûts de ces services se sont élevés à 332 094 \$ (317 736 \$ en 2024);
- le Ministère a assumé certains frais juridiques engagés par la Société. Les coûts de ces services se sont élevés à 5 398 \$ (23 174 \$ en 2024);
- le Ministère a fourni un soutien en matière de paiement et de gestion ainsi que des services d'administration des sites Web et des médias sociaux.

12. Centre d'innovation de l'Ontario

La Société a conclu une entente avec le Centre d'innovation de l'Ontario en vue de fournir des systèmes financiers et comptables, des services de paie et des services de production de rapports sur les dépenses. La durée du contrat initial prévue jusqu'au 18 mars 2022 a été prolongée jusqu'au 29 août 2025. La valeur totale du contrat ne peut pas dépasser 631 000 \$, hors TVH.

13. Risques liés aux instruments financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations liées à son passif financier. Comme c'est le Ministère qui finance intégralement les opérations de la Société, celle-ci est peu exposée à ce type de risque. Pour atténuer ce risque, la Société établit des prévisions de trésorerie et des rapports réguliers destinés au Ministère. Les soldes des comptes créditeurs à la fin de la période sont exigibles au cours du premier trimestre de l'exercice suivant. Il n'y a pas eu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent en ce qui concerne l'exposition au risque de liquidité ou dans les politiques, procédures et méthodes utilisées pour mesurer le risque.

b) Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt correspond à l'éventualité d'une perte financière causée par les fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs des instruments financiers en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée à un risque minimal en raison de son compte bancaire portant intérêt.

ANNEXE D : MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andrew MacLeod

Postes : Président du conseil d'administration et membre d'office de tous les comités du conseil d'administration

Mandat : Reconduit le 18 mars 2023 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : A renoncé à une rémunération

Participation aux réunions pour l'exercice 2024-2025 : A participé à 13 des 17 réunions du conseil d'administration et des comités.

Brock Dickinson

Postes : Vice-président actuel du conseil d'administration

Mandat : Nommé le 20 juin 2024 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : A renoncé à une rémunération

**Participation aux réunions pour l'exercice 2024-2025 : A participé à 3 des 5 réunions du conseil d'administration.

Anna Barrett

Postes : Membre du conseil d'administration et présidente du Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques

Mandat : Reconduite le 18 mars 2023 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : 2 925 \$

Participation aux réunions pour l'exercice 2024-2025 : A participé à 9 des 9 réunions du conseil d'administration et des comités.

Ernie Eves

Postes : Membre du conseil d'administration et du Comité d'examen en matière d'investissements

Mandat : Reconduit le 18 mars 2025 pour un mandat d'un an.

Rémunération : A renoncé à une rémunération

Participation aux réunions pour l'exercice 2024-2025 : A participé à 7 des 9 réunions du conseil d'administration et des comités.

Patrick Horgan

Postes : Membre du conseil d'administration

Mandat : Nommé le 2 septembre 2024 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : A renoncé à une rémunération

Participation aux réunions pour l'exercice 2024-2025 : A participé à 2 des 5 réunions du conseil d'administration.

Jennifer Maki

Postes : Membre du conseil d'administration

Mandat : Nommée le 20 juin 2024 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : 1 400 \$

Participation aux réunions pour l'exercice 2024-2025 : A participé à 2 des 5 réunions du conseil d'administration.

Joseph Mancinelli

Postes : Ancien membre du conseil d'administration et ancien membre du Comité d'examen en matière d'investissements

Mandat : Reconduit le 18 mars 2024 pour un mandat d'un an se terminant le 17 mars 2025.

Rémunération : A renoncé à une rémunération

**Participation aux réunions pour l'exercice 2024-2025 : A participé à 3 des 9 réunions du conseil d'administration et des comités.

Gadi Mayman

Postes : Membre du conseil d'administration et du Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques

Mandat : Reconduit le 18 mars 2023 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : Aucune rémunération versée par le conseil d'administration.

Participation aux réunions pour l'exercice 2024-2025 : A participé à 9 des 9 réunions du conseil d'administration et des comités.

Joseph Micallef

Postes : Membre du conseil d'administration

Mandat : Nommé le 16 janvier 2025 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : 500 \$

**Participation aux réunions pour l'exercice 2024-2025 : A participé à 1 des 5 réunions du conseil d'administration.

Carmine Nigro

Postes : Membre du conseil d'administration et du Comité de la gouvernance et des ressources humaines

Mandat : Reconduit le 18 mars 2024 pour un mandat de deux ans.

Rémunération : A renoncé à une rémunération

Participation aux réunions pour l'exercice 2024-2025 : A participé à 6 des 9 réunions du conseil d'administration et des comités.

Godyne N. L. Sibay

Postes : Membre du conseil d'administration

Mandat : Nommée le 11 avril 2024 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : A renoncé à une rémunération

Participation aux réunions pour l'exercice 2024-2025 : A participé à 5 des 5 réunions du conseil d'administration.

Karen Sparks

Postes : Membre du conseil d'administration et présidente du Comité de la gouvernance et des ressources humaines

Mandat : Reconduite le 14 avril 2024 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : 4 325 \$

Participation aux réunions pour l'exercice 2024-2025 : A participé à 7 des 9 réunions du conseil d'administration et des comités.

Carolynne Watts

Postes : Membre du conseil d'administration et du Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques

Mandat : Reconduite le 7 avril 2024 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : 1 100 \$

Participation aux réunions pour l'exercice 2024-2025 : A participé à 8 des 9 réunions du conseil d'administration et des comités.

***Remarque : Le nombre de réunions du conseil d'administration et des comités auxquelles les membres ont participé dépend de la date de leur nomination et du nombre de réunions restantes pour l'exercice 2024-2025.*